

PROGRAMME DE FORMATION MÉDIATEUR/MÉDIATRICE SOCIAL(E) « Accès aux Droits Et Services »

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux/FOAD	Formation financée par :
<p>Médiateur (trice) Social(e) accès aux droits et services. La formation compte « 364 heures » (245 heures de face à face pédagogique et 119 heures de stage en entreprise) – FOAD selon PIF. Date : 16 mai au 31 juillet 2022. Lieu : Maison de la vie associative : 3 rue Simon Castan 34500 Béziers et Zoom. Accès aux personnes handicapées : OUI Organisation session CCP et TP complet : OUI</p>	<p>Différentes possibilités selon votre statut ; Merci de nous contacter.</p>

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation :

- Contribuer à une veille sociale et participer à des réseaux professionnels sur le territoire
- Assurer un service de médiation
- Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Tout niveau pour les professionnels souhaitant obtenir une certification en médiation sociale
- Niveau V ou équivalence pour les demandeurs d'emploi
- Avoir plus de 18 ans
- Sensibilité au secteur social
- Capacité d'écoute

Public concerné par la formation

- Tous publics

Effectif par formation

- 10 à 20 stagiaires

Modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Sur dossier au regard des prérequis (cv et lettre de motivation)
- Test écrit : rédaction d'un écrit sur un thème d'actualité en lien avec la médiation
- Entretien de motivation : Échange sur le projet professionnel et le parcours

Programme détaillé de la formation

- Module 1 : Cadre professionnel de la médiation
- Module 2 : Le territoire et ses partenaires
- Module 3 : Techniques médiation sociale
- Module 4 : Communication et gestion des conflits
- Module 5 : Méthodologie de projet
- Module 6 : Compétences transversales
- Module 7 : Pratique professionnelle et certification



Moyens pédagogiques et techniques

- Les stagiaires bénéficient d'un ordinateur portable équipé du pack office
- La salle est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran TV
- Une plateforme pédagogique de type LMS est disponible pour les stagiaires

Moyen d'encadrement

- Mme Morgane SEMPERE
- M. Cédric SUAT
- M. Oscar ESSOMBA (formateur référent en médiation sociale)

Modalités de suivi (si applicable) et d'évaluation [d'atteinte des objectifs] de la formation

Les stagiaires bénéficient pendant leur formation d'un accompagnement personnalisé et individualisé

- Projet professionnel individualisé ;
- Trois bilans individuels seront réalisés au cours de la formation.

Les validations des acquis se font au travers d'évaluations, de mises en situation, de projets, etc ... Chaque stagiaire dispose d'un dossier professionnel de synthèse (DSP) ainsi que d'un livret dans lequel sera consigné les résultats des évaluations en cours de formation.

Validation de la formation

- A l'issue de la formation, les candidats seront convoqués devant un jury de certification afin de valider le titre professionnel Médiateur (trice) Sociale accès aux droits et services
- Une attestation de fin de formation sera également délivrée.

Niveau à la sortie de la formation

NIVEAU IV.

CONTACT	« INFORMATION(S) UTILE(S) »
Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter le secrétariat au : 04 67 90 75 86 ou par mail à : dcldsmediation@gmail.com	Coût de la formation : 3 700 €